



Assemblée générale

Soixante et onzième session

3^e séance plénière

Lundi 19 septembre 2016, à 8:30 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 8 h 40.

Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants

Points 13 et 117 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/71/L.1)

Note du Secrétariat sur les incidences sur le budget-programme (A/71/389)

Le Président (*parle en anglais*) : La présente séance se tient en application de la décision 70/539 de l'Assemblée générale, du 22 décembre 2015, et de la résolution 70/290, du 30 juin 2016.

Avant de poursuivre, j'informe les membres que nous nous prononcerons sur le projet de document final, contenu dans le document A/71/L.71, à l'issue de la déclaration du Secrétaire général.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Nous sommes témoins de la pire crise humanitaire et de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Des millions

de personnes fuient les conflits armés et les terribles conséquences de la guerre. D'autres fuient la violence, les persécutions et les violations systématiques de leurs droits fondamentaux. Certains s'arrachent à leur vie à cause des effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles. D'autres encore sont à la recherche de perspectives et d'une vie meilleure pour leurs enfants.

Les enfants représentent plus de la moitié des réfugiés dans le monde, et la plupart d'entre eux ne peuvent pas avoir accès à l'éducation. Les femmes et les filles qui se déplacent sont particulièrement vulnérables et souffrent souvent des effets cumulés de l'insécurité physique, des formes multiples de discrimination et de l'accès insuffisant aux services de base. J'ai été horrifié par le fait que tant de personnes désespérées en quête d'un refuge, de sécurité et de perspectives ont été accueillies par des attitudes d'hostilité et des discours de haine. Espérons que la nouvelle campagne de lutte contre la xénophobie du Secrétaire général contribuera à contrer cette négativité.

J'appelle le monde à ne reconnaître la contribution positive que les migrants apportent aux pays dans lesquels ils s'installent. L'adoption aujourd'hui du projet de déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (A/71/L.1) marquera une avancée importante et illustrera notre volonté commune de relever ce défi mondial. J'exhorte tous les États Membres à honorer rapidement les engagements pris au titre de ce projet de déclaration.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29163(F)



Document adapté

Merci de recycler



À la même époque l'année dernière, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un document historique, a été adopté, annonçant un nouveau cadre porteur de transformation pour notre monde. En prenant l'engagement collectif de ne laisser personne de côté, nous avons entrepris de veiller à ce que les acquis du développement atteignent les plus vulnérables. À cet égard, nous devons veiller à ce que les besoins des réfugiés et des migrants ne soient pas négligés.

L'objectif principal de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale est d'encourager la réalisation universelle des 17 objectifs de développement durable. S'il est mis effectivement en œuvre, le Programme 2030 éliminera la pauvreté extrême, pérenniser la paix, multiplier les possibilités offertes au niveau local, luttera contre les changements climatiques et éliminera de nombreuses causes profondes amenant des personnes à fuir leur foyer.

Au cours de la soixante et onzième session, je donnerai la priorité à l'engagement pris par les Membres au titre du projet de déclaration de New York de lancer un processus menant à un pacte mondial sur les migrations et à un pacte mondial sur les réfugiés. Je vais également commencer à dialoguer avec les Membres au sujet des préparatifs d'une conférence intergouvernementale – que j'espère couronnée de succès – sur les migrations internationales en 2018.

J'appelle les États Membres à maintenir leurs grandes ambitions tout au long de ces processus et à toujours chercher à faire mieux sur la base de notre humanité commune et des valeurs de décence et d'égalité. Le bien-être de millions de personnes dépend de nous, à l'ONU, et nous ne devons pas manquer à notre devoir envers elles au moment où elles sont dans une situation très difficile.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mogens Lykketoft, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session et Coprésident de la présente réunion plénière de haut niveau.

M. Lykketoft (*parle en anglais*) : En ce moment même, des millions de personnes dans le monde se déplacent. Un trop grand nombre d'entre elles fuient des attaques aveugles, un conflit et la violence, tandis que d'autres sont poussées par des persécutions ou le manque de perspectives. C'est un défi d'une ampleur jamais vue auparavant. Le désespoir et les souffrances des personnes qui fuient interpellent notre conscience et

nous obligent à agir avec compassion pour trouver une solution durable à ce qui est à l'évidence un problème mondial.

Malheureusement, certains pays assument de manière disproportionnée le poids de cette responsabilité partagée. Malgré la générosité de certains, nous n'avons pas du tout été en mesure de combler le déficit de financement chronique de l'action humanitaire. Nous devons combler ce déficit. C'est également pour cela que nous sommes réunis ici aujourd'hui.

L'année 2016 a été porteuse de transformation s'agissant de redéfinir la coopération internationale et de l'axer sur l'un des défis les plus décisifs de notre époque. Je félicite les facilitateurs et tous les représentants des États Membres de leurs efforts au cours de la soixante-dixième session, dont le résultat est le projet de déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (A/71/L.1), qui sera adopté sous peu.

Ce projet de déclaration illustre la volonté collective de la communauté internationale de protéger les droits de tous, quel que soit le statut migratoire de la personne, de renforcer l'appui aux pays les plus touchés par la crise, d'accroître l'aide humanitaire tant en volume que pour ce qui est de l'accès, de tenir compte de la contribution positive apportée par les migrants et d'améliorer la coopération internationale en matière de migration.

J'appelle l'Assemblée générale à faire en sorte que ces engagements importants soient honorés sans tarder. Je lance également un appel à tous les partenaires – la société civile, les institutions financières internationales et le secteur privé – pour qu'ils appuient la mise en œuvre des engagements pris et renforcent la cohésion de nos efforts.

Je me félicite vivement de la nouvelle campagne de lutte contre la xénophobie et l'intolérance du Secrétaire général. Face à un monde qui évolue, il est essentiel que nous ne cédions pas à la peur, mais que nous nous employions à respecter nos principes et à préserver notre humanité commune. Trop de vies en dépendent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le sommet d'aujourd'hui représente l'aboutissement de nos efforts collectifs visant à nous attaquer aux questions

liées à la mobilité humaine. Le nombre de personnes se déplaçant n'a jamais été aussi élevé. Certaines fuient la guerre, d'autres sont à la recherche de perspectives.

Les réfugiés et les migrants ne doivent pas être considérés comme un fardeau; on peut attendre beaucoup d'eux, si nous libérons leur potentiel. Les droits fondamentaux de l'ensemble des réfugiés et des migrants doivent être au cœur de nos engagements. Quand nous traduirons le projet de déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (A/71/L.1), qui sera adopté ici aujourd'hui, dans les faits, plus d'enfants pourront aller à l'école, plus de travailleurs seront en mesure de rechercher un emploi à l'étranger en toute sécurité, plutôt que d'être à la merci de trafiquants criminels, et plus de personnes pourront véritablement faire le choix de partir une fois que nous aurons réglé le conflit, pérennisé la paix et multiplié les possibilités offertes dans leur pays d'origine.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promeut la réalisation de ces objectifs. Le projet de déclaration qui sera adopté aujourd'hui rassemble tous les partenaires autour d'engagements communs visant à protéger les droits fondamentaux de tous les réfugiés et migrants, quel que soit leur statut migratoire, par un appui accru aux pays les plus durement touchés, en aidant les personnes désespérées se trouvant dans des situations de crise prolongée, en assurant l'éducation des enfants, en améliorant les opérations de recherche et sauvetage, en augmentant le financement de l'action humanitaire et en accélérant la réinstallation des réfugiés.

Aujourd'hui également, nous allons officiellement intégrer l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le système des Nations Unies, ce qui renforcera encore plus notre action collective. Je félicite l'OIM.

Nous devons parler différemment des réfugiés et des migrants. Et nous devons parler avec eux. Nos paroles et le dialogue sont importants. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'ONU lance une nouvelle campagne appelée Ensemble : Respect, sécurité et dignité pour tous. En œuvrant ensemble, nous pouvons lutter contre la xénophobie croissante et transformer la peur en espoir. J'appelle les dirigeants de tous les pays à participer à cette campagne et à s'engager, ensemble, à défendre les droits et la dignité de tous ceux qui sont contraints, en raison des circonstances, de fuir leur foyer à la recherche d'une vie meilleure.

Le présent sommet montre que nous pouvons trouver un terrain d'entente. Il n'aura toutefois de véritable sens que si nous tenons tous les promesses faites ici aujourd'hui. En prenant des mesures courageuses pour mettre en œuvre le projet de déclaration de New York, nous ferons en sorte qu'aucun réfugié ou migrant ne soit laissé de côté. Je sais gré à l'Assemblée générale de la robustesse de son engagement et de son leadership.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/71/L.1, intitulé « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ». À cet égard, j'appelle l'attention de l'Assemblée sur la note du Secrétariat (A/71/389) concernant ses incidences sur le budget-programme.

Compte tenu des contraintes de temps et pour assurer la conduite rapide de nos travaux, j'encourage vivement toute délégation qui souhaiterait faire une explication de position à l'inclure dans la déclaration qu'elle prononcera en séance plénière et/ou à en faire distribuer le texte comme document de l'Assemblée générale.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/71/L.1. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/71/L.1?

Le projet de résolution A/71/L.1 est adopté (résolution 71/1).

Le Président (*parle en anglais*) : En application de la résolution 70/290 de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à M. Jim Yong Kim, Président du Groupe de la Banque mondiale.

M. Jim Yong Kim (Groupe de la Banque mondiale) (*parle en anglais*) : C'est un immense honneur pour moi que d'être ici pour prendre la parole devant l'Assemblée générale. Je tiens en particulier à féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, du leadership dont il fait preuve depuis 10 ans et à le remercier d'avoir convoqué le présent sommet sur les réfugiés et les migrations. Son appel à une action internationale pour relever les défis et tirer parti des possibilités des déplacements massifs de réfugiés et de migrants et pour préserver la sécurité et la dignité des réfugiés et des migrants dans le monde est précisément le message qui s'impose, et il intervient au bon moment.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des crises multiples. Outre une hausse considérable du soutien financier que nous accordons aux réfugiés, le Groupe de la Banque mondiale a adopté pour ses travaux quatre démarches pionnières.

Premièrement, nous avons compris qu'il nous fallait perfectionner les données et l'analyse dont nous disposons sur les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays. Avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous sommes en train d'améliorer notre collecte de données en vue de déterminer ce qu'il se passe lorsque les réfugiés quittent leur pays et lorsqu'ils reviennent, et recenser ceux d'entre eux qui sont les plus susceptibles de rentrer. Notre analyse nous aide d'ores et déjà à recentrer notre approche. Par exemple, nous savons que la plupart des réfugiés ne vivent pas dans des camps mais sont intégrés dans des zones urbaines. Bien que de nombreux rapports aient mentionné la durée moyenne durant laquelle un réfugié est déraciné – les estimations allant jusqu'à 17 voire 26 ans –, nos nouvelles recherches ont établi que, en l'occurrence, la moitié des réfugiés actuels sont déplacés depuis quatre ans ou moins, et l'autre moitié depuis plus de quatre années. Cela signifie que les interventions de développement lancées rapidement après une crise sont susceptibles d'avoir un impact considérable sur de grands nombres de réfugiés.

Deuxièmement, avec nos partenaires, nous sommes en train de mettre au point des systèmes d'alerte rapide, de manière à être en mesure d'anticiper les zones concernées par les déplacements et de réagir rapidement. Au Yémen, nous œuvrons avec le Programme des Nations Unies pour le développement à financer un programme de travaux publics dont l'objectif est d'aider les personnes touchées à faire face à leur situation et à gagner de l'argent. Nous travaillons également avec l'UNICEF pour consolider les interventions de santé publique. Pour les personnes déplacées du Yémen et d'ailleurs, la sécurité est d'une importance capitale. Mais contrairement à ce qui se faisait par le passé, nous continuons à mettre en œuvre des programmes de développement – même dans les contextes de conflit actif – car nous sommes convaincus que, si nous réussissons à renforcer la résilience des communautés, nous parviendrons à prévenir des déplacements encore plus importants, ce qui permettra d'atténuer les traumatismes.

Troisièmement, nous nous attachons, durant les crises, à aider les pays d'accueil à améliorer le climat

des affaires et à faire en sorte que le secteur privé serve de locomotive à la croissance économique. En Jordanie et au Liban, nous allons, dans les semaines qui viennent, présenter au Conseil des administrateurs nos premiers projets opérationnels fondés sur des financements à taux réduit pour les pays à revenu intermédiaire. En Jordanie, nous voulons aider à instaurer des zones économiques spéciales qui permettront de créer plus de 200 000 nouveaux emplois pour les Jordaniens et les réfugiés syriens. Au Liban, nous prévoyons un projet pédagogique grâce auquel 200 000 enfants syriens pourront s'inscrire dans les écoles publiques libanaises.

Enfin, dans plusieurs pays dont l'Afghanistan, le Kenya et la Somalie, nous étudions à présent des solutions de plus long terme face à divers problèmes – qu'il s'agisse d'améliorer la productivité agricole dans les zones qui accueillent des réfugiés ou d'aider les réfugiés à retourner dans leurs pays. Nous continuons de renforcer notre engagement auprès des Nations Unies, d'autres banques multilatérales de développement, du secteur privé, de la société civile et de nombreuses autres organisations, afin de répondre aux besoins de millions de personnes déplacées. La conclusion du présent sommet recèle des enjeux considérables, en particulier pour les personnes qui ont fui leurs foyers. Nous sommes en train de façonner aussi bien leur avenir que notre avenir commun.

Le Président (*parle en anglais*) : En application de la résolution 70/290 de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

M. Grandi (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) (*parle en anglais*) : Écouter les réfugiés est une expérience qui donne à réfléchir. La semaine dernière, le nombre de réfugiés qui, en moins de trois ans, ont été déracinés du Soudan du Sud a franchi la barre des 1 million. J'en ai rencontré certains il y a trois semaines. Ils m'ont relaté les déchirantes histoires de leurs deuils, de leurs familles, de leurs foyers, de leur patrie et de leurs espoirs. J'ai entendu des récits semblables dans nombre des autres pays où je me suis rendu cette année. C'est la raison pour laquelle le présent sommet répond à une urgence absolue. Il est important que nous parlions des réfugiés aussi bien que des migrants. Ils sont confrontés à de nombreux points communs que nous devons nous unir pour combattre, mais les réfugiés ont, et doivent conserver, un statut distinct parce que le conflit et la persécution les empêchent de rentrer chez eux. Dans le

monde, plus de 65 millions de personnes sont déplacées de force, qu'elles soient réfugiées ou déplacées dans leurs propres pays, et l'heure est venue d'admettre que nous ne pouvons pas continuer d'aborder cette question comme nous le faisons auparavant.

Aujourd'hui, nous avons une occasion extraordinaire de passer à la vitesse supérieure. Pour relever le défi humanitaire que constitue les déplacements forcés, il faut trouver des solutions à l'échelle mondiale et faire appel à tout l'éventail des instruments et des acteurs en présence dans les domaines de la politique, de la sécurité, de l'humanitaire et du développement. Soit. Il n'y a là rien qui n'ait déjà été dit. Alors, qu'est-ce qui a changé? La différence, c'est que la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1) signale un engagement politique d'une puissance et d'un écho sans précédent. Elle comble ce qui était un vide persistant dans le système international de protection, à savoir l'absence d'une responsabilité véritablement partagée en matière de réfugiés, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. Pour la première fois, le cadre d'action global pour les réfugiés, qui fait partie de la Déclaration et que l'Assemblée demande au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés d'initier et d'aider à élaborer, joue un rôle important puisqu'il est le canevas qui permettra de concrétiser cette volonté.

Dans les situations d'urgence et de crise prolongée, comme dans notre quête de solutions, nous devons à présent promouvoir l'implication d'acteurs beaucoup plus variés, grâce à des modalités de coopération prévisibles – autre mot clef –, établies avant même qu'une crise n'éclate. C'est faisable. En Ouganda, par exemple, le Gouvernement pratique une politique d'ouverture, ce que j'ai constaté par moi-même il y a quelques jours à peine, et a mobilisé un large éventail de partenaires et d'institutions pour une réponse novatrice, axée sur l'éducation et les moyens de subsistance, y compris pour les communautés d'accueil. C'est là un élément crucial. Une participation plus robuste et plus rapide des partenaires du développement et des institutions financières internationales, comme vient de l'expliquer le Président de la Banque mondiale, permet de changer la donne du tout au tout. Enfin, le rôle du secteur privé recèle un potentiel immense.

Pour que tout cela fonctionne, les États Membres doivent apporter leur contribution en termes d'engagement politique, de financement, d'assistance technique et de mesures concrètes à l'appui des pays

d'accueil, qui sont les plus lourdement sollicités, et de recherche de solutions. Le monde, sous le choc des images de nuées de personnes en fuite qui périssent en mer, ne veut pas que nos intentions languissent sur le papier. Il faut des mesures pratiques et des résultats concrets pour que les déplacements forcés puissent être gérés dans le respect des principes établis et résorbés avec courage et clairvoyance. Je m'engage à œuvrer aux côtés des États Membres pour y parvenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, nous allons procéder à la cérémonie de signature de l'accord sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations, en application de la résolution 70/296.

J'invite à présent à la table le Secrétaire général et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

Le Secrétaire général et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations signent l'accord.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous en avons terminé avec la cérémonie de signature de l'accord, conformément à la résolution 70/290. Je félicite le système des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations. Il s'agit d'un moment important, un moment où nous garantissons la pleine intégration du système des Nations Unies afin de promouvoir une réponse globale et coordonnée dans la mise en œuvre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, et remédier à la situation tragique des communautés de migrants et de réfugiés.

Je donne maintenant la parole à M. William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. Swing (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Avec la signature de cet accord historique, la principale institution chargée des migrations dans le monde, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et l'Organisation des Nations Unies sont désormais réunies, marquant ainsi le point d'orgue d'une relation de 65 ans. Après 71 ans d'existence, l'ONU dispose désormais d'une institution pour les migrations. C'est un insigne honneur pour notre organisation, et je crois que c'est également un véritable succès pour les migrants en particulier, mais aussi pour les États Membres et, de fait, pour le présent sommet. Au nom des 10 000 collègues de l'OIM, qui

travaillent dans quelque 500 lieux d'affectation sur les cinq continents, je tiens à remercier de cette décision audacieuse et visionnaire le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général, les présidents de l'Assemblée générale à ses soixante-dixième et soixante et onzième sessions, ainsi que les 165 États membres de l'OIM et les 193 États Membres de l'ONU, qui sont réunis ici aujourd'hui.

Trois facteurs nous ont conduits à ce moment historique : premièrement, les tendances des migrations mondiales; deuxièmement, le hasard du calendrier; et, troisièmement, une confiance reposant sur un demi-siècle de coopération. Le premier point est que les migrations sont devenues l'une des tendances majeures de notre siècle. Nous vivons dans un monde en mouvement où il n'y a jamais eu autant de personnes en déplacement. La mobilité humaine est sans précédent : sur les 7 milliards de personnes que compte le monde, 1 milliard sont des migrants, ce qui veut dire qu'une personne sur sept parmi nous est un migrant. Si les 244 millions de migrants internationaux se constituaient en un pays, celui-ci aurait une population légèrement inférieure à celle de l'Indonésie et légèrement supérieure à celle du Brésil. Il aurait un produit intérieur brut à peu près égal à celui d'un pays européen de taille petite à moyenne et dépassant de loin toute aide extérieure.

Les facteurs des migrations sont la démographie, les catastrophes, la révolution numérique, les technologies qui réduisent les distances, les disparités Nord-Sud et la dégradation de l'environnement. Malheureusement, du fait de ces facteurs, un nombre record de personnes sont déracinées et contraintes de partir : réfugiés, personnes déplacées, victimes de la traite et mineurs non accompagnés. Qui plus est, les changements climatiques menacent 75 millions de personnes qui vivent à juste un mètre au-dessus du niveau de la mer.

Nous sommes également confrontés à une série, sans précédent de mon vivant, de crises et d'urgences humanitaires simultanées, complexes et prolongées dans un arc d'instabilité qui va de l'ouest de l'Afrique à l'Himalaya. Pis encore, il y a peu de chances, selon moi, que l'on puisse régler l'une ou l'autre de ces crises à court et à moyen terme. Le sentiment anti-migrants qui s'observe de plus en plus dans de nombreux pays, de même que les politiques qui en découlent ont conduit au cruel paradoxe que ceux qui fuient le terrorisme et les conflits armés sont maintenant eux-mêmes accusés de

terrorisme et de criminalité dans l'opinion publique de nombreux pays.

Outre les problèmes de catastrophes, nous sommes confrontés au défi d'un monde où le Nord est en déficit démographique et le Sud en excédent démographique avec un taux de création d'emplois insuffisant. Notre thèse est que les migrations sont inévitables dans ce siècle en raison des facteurs que j'ai mentionnés, nécessaires à la prospérité de nos économies et de nos sociétés et hautement souhaitables si nous voulons que nos politiques migratoires soient responsables et humaines. Pour ce faire, nous devons changer la rhétorique toxique sur les migrations que l'on entend aujourd'hui et apprendre à gérer l'accroissement inexorable de la diversité ethnique, culturelle, sociale et religieuse.

Le deuxième point est que nous sommes face à un problème des migrations en évolution constante. Le moment de la conclusion d'un tel accord aujourd'hui s'est avéré fortuit. Les préoccupations mondiales, en particulier en Europe, ont conduit à une série d'accords majeurs en 2015, une année charnière. Ces accords ont, pour la première fois, donné à l'ONU un mandat explicite et officiel dans le domaine des migrations et permis à l'Organisation internationale pour les migrations, un organisme non onusien, d'établir une association plus formelle avec l'Organisation dans l'intérêt des deux institutions. Ces accords sont le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les migrations ont également occupé une place importante dans l'ordre du jour du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui à un sommet historique; c'est en effet la première fois que les chefs d'État du monde entier se retrouvent pour se pencher sur la question des réfugiés et des migrants. Je suis très reconnaissant aux facilitateurs et autres personnes qui ont contribué à l'élaboration de l'importante Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1). Le moment choisi est, par conséquent, devenu un élément déterminant dans la décision prise par les États membres de l'OIM de demander leur association officielle avec l'Organisation des Nations Unies.

Troisièmement, et c'est mon dernier point, nous officialisons de fait une relation ancienne, alors que beaucoup pensaient depuis longtemps que l'OIM faisait déjà partie des organismes des Nations Unies. Nous

avons tout fait ensemble. Nous coopérons avec toutes les institutions et la confiance que nous avons nouée entre nous a rendu les négociations relativement simples. Après tout, nous sommes nés en 1951, en même temps que notre partenaire traditionnel, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), pour ramener à la sécurité les Européens dévastés par la Seconde Guerre mondiale et leur permettre de commencer une vie nouvelle. Depuis lors, notre collaboration a été si étroite qu'à de nombreux égards, nous nous sommes considérés comme étant un organisme onusien. De concert avec le HCR, nous avons conduit au moins 6 millions de personnes – des réfugiés – vers des rivages plus sûrs. La confiance est donc devenue une denrée précieuse tout au long des négociations. Nous continuerons de tenir nos États membres pleinement et régulièrement informés. Nous continuerons d'insister sur la nécessité d'un modèle de fonctionnement économique – sachant que 97 % des 10 000 membres de notre personnel sont déployés à l'étranger et que sur un budget de 1,5 milliard de dollars, nous utiliserons moins de 50 millions de dollars pour gérer l'organisation. Nous continuerons également de nous mobiliser rapidement, en faisant preuve de la même ouverture qui nous a permis de trouver un consensus sur cet accord.

Je terminerai en citant les trois éléments qui nous ont permis de parvenir à un accord : les tendances mondiales, la confiance établie depuis des décennies et un heureux concours de circonstances. Le caractère positif de cet accord souligne que les migrations ne sont pas tant une question à résoudre ou un problème à régler qu'une réalité humaine que nous devons gérer tous ensemble. À cette fin, nous devons nous montrer aussi bien responsables qu'humains. C'est un moment qui pourrait être déterminant pour la mobilité humaine, à commencer par le sommet.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290 de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein.

M. Al Hussein (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) (*parle en anglais*) : Ce sommet ne doit pas être un sommet confortable. Si l'impulsion donnée par le Secrétaire général et la qualité de son rapport (A/70/59) méritent d'être reconnus par tous, tout comme les efforts admirables déployés par l'Irlande et la Jordanie pour obtenir un consensus politique, il ne faut pas que ce sommet se réduise à des discours et des entretiens réconfortants, teintés

d'autosatisfaction, après quoi nous passerions à autre chose.

Lorsque des millions de personnes ne voient les attraits de la liberté que par les ouvertures de la toile d'une tente battant au vent, lorsqu'ils portent sur leur dos leurs enfants en même temps que l'ensemble de leurs possessions, pendant des centaines, peut-être même des milliers de kilomètres de marche; lorsqu'ils risquent la noyade avec leur famille, qu'ils sont entassés dans d'effroyables centres de détention et que, une fois sortis, ils s'exposent à être malmenés par des racistes et des xénophobes, il n'y a pas de quoi se sentir réconforté.

L'amère vérité, c'est que si l'on a appelé à la tenue de ce sommet, c'est parce que nous n'avons largement pas été à la hauteur. Nous n'avons pas été à la hauteur pour le peuple syrien, qui souffre depuis si longtemps, en ne mettant pas un terme à la guerre dans ses débuts. Nous n'avons pas été à la hauteur pour d'autres, dans des zones ayant sombré depuis dans un conflit chronique, pour la même raison. Et nous n'avons pas été à la hauteur pour des millions de migrants qui méritent infiniment mieux qu'une vie marquée du berceau au tombeau par l'indignité et le désespoir.

Il est honteux que les victimes de crimes abominables doivent encore endurer des souffrances supplémentaires du fait de notre incapacité à leur offrir une protection. Il est révoltant que des femmes, des hommes et des enfants désespérés soient traités de criminels et détenus pendant des mois, voire des années, et subissent ainsi de nouveaux traumatismes physiques et mentaux. Nous pouvons changer cela. Ici, durant ce sommet. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour le respect, la sûreté et la dignité de tous. Nous ne pouvons toutefois y parvenir lorsque les défenseurs de ce qui est bon et juste sont, dans un trop grand nombre de pays, débordés de tous côtés par des sectaires brandissant l'étendard du racisme dont l'objectif est d'obtenir ou de conserver le pouvoir à coups de préjugés et de tromperie, aux dépens des plus vulnérables et même, au bout du compte, de ceux qui les soutiennent initialement.

Une épidémie d'amnésie se trouve au cœur de cette déliquescence morale dans certains milieux. Beaucoup semblent avoir oublié les deux guerres mondiales. Que se passe-t-il lorsque la peur et la colère sont attisées par des demi-vérités et des mensonges éhontés? Une haine intense se développe. Le compte à rebours est lancé et le rendez-vous de l'humanité avec le démon de l'histoire mondiale pointe à l'horizon. Les sectaires et les imposteurs, en s'opposant à un plus

grand partage des responsabilités, courtisent la rupture. Il se peut d'ailleurs que certains d'entre eux soient dans cette salle ce matin. S'ils le sont, qu'ils sachent que nous continuerons de les nommer publiquement. Ils pourront peut-être quitter cette salle sous peu, mais ils n'échapperont pas au jugement général de « nous, les peuples », de tous les peuples du monde, ils ne nous échapperont pas à nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, qui va donner lecture d'une déclaration au nom de M. Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales, conformément à la résolution 70/290.

Le Vice-Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales, M. Peter Sutherland, a travaillé avec acharnement pour faire de ce sommet une réalité. Malheureusement, il est malade et n'a pas pu faire le voyage jusqu'à New York. Il m'a prié de transmettre le message suivant à l'Assemblée générale.

« Nous sommes réunis aujourd'hui pour prendre ensemble des mesures sur une des grandes questions du XXI^e siècle, à savoir les migrations internationales. C'est une question lourde périls, mais également pleine de promesses. Les migrants et les réfugiés font partie des personnes les plus courageuses au monde, mais également des plus vulnérables. Leurs succès ou leurs échecs sont nos propres succès, nos propres échecs. Notre capacité à protéger les réfugiés et à intégrer les migrants est un baromètre de la santé de nos institutions, à commencer par l'état de droit.

Il y a un an, les États Membres de l'ONU se sont engagés à faciliter des migrations sûres, ordonnées, régulières et responsables. Si nous sommes prévoyants et si nous appliquons des politiques intelligentes, les migrations sauveront des vies et renforceront nos populations. Si, au contraire, nous nous retournons les uns contre les autres et appliquons des politiques égoïstes, nous donnerons plus de force à ceux qui veulent semer la peur au sein de nos sociétés.

Malheureusement, en temps de crise, nous déléguons souvent la responsabilité des réfugiés non pas à ceux qui sont les plus aptes à leur offrir un refuge, mais à ceux qui se trouvent au plus près de la crise. La proximité cependant ne

définit pas la responsabilité. Nous n'avons pas su nous unir autour des principes qui devraient nous gouverner. Des dizaines de milliers de vies ont fauchées. Il faut qu'aujourd'hui marque un tournant.

Je publierai bientôt un rapport pour expliquer comment nous pouvons gérer plus efficacement les migrations si nous travaillons de concert. Je proposerai des politiques et des initiatives qui permettront d'atteindre les objectifs suivants : premièrement, réagir aux mouvements déclenchés par des crises et protéger les migrants vulnérables; deuxièmement, donner aux populations la possibilité de migrer de manière ordonnée, sûre et régulière; troisièmement, réduire les coûts humain et financier des migrations; et quatrièmement, renforcer la capacité de l'ONU de gérer ce phénomène. Aujourd'hui, nous avons pris une mesure importante en accueillant et en incorporant l'Organisation internationale pour les migrations au sein de la famille des Nations Unies. Cela va permettre de renforcer considérablement l'action de l'ONU en matière de migrations.

D'ici la tenue d'une conférence internationale en 2018, je veux croire que nous aurons élaboré un pacte mondial sur les migrations qui ne sera pas simplement couché sur le papier, mais constitué d'un ensemble d'accords définissant la manière dont les États peuvent collaborer pour gérer les migrations. À cette fin, les États Membres doivent commencer dès à présent à travailler. Je suis déjà en contact avec des États et d'autres parties prêtes à agir. J'encourage l'Assemblée générale à se joindre à eux. Des acteurs déterminés peuvent, à partir de maintenant, jouer un rôle de pionniers dans la gestion de ces questions cruciales. »

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290 de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

M^{me} Mlambo-Ngcuka (ONU-Femmes) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à cette séance plénière en qualité de Présidente du Groupe mondial sur la migration en 2016. Le Groupe mondial sur la migration célèbre en 2016 son dixième anniversaire, qui correspond à un moment important.

Le Groupe a gagné en importance, tant par la taille que par la pertinence. Deux nouveaux membres s'y sont joints ce mois-ci. Je me félicite également de ce que l'Organisation internationale pour les migrations, l'un des membres fondateurs du Groupe, vienne de rejoindre le système des Nations Unies en tant qu'organisation associée.

Le Groupe est prêt à appuyer et à accompagner ceux qui sont victimes de traitements indignes et de persécutions. Le Groupe mondial sur la migration est prêt à appuyer les États Membres, la société civile et les parties prenantes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous le faisons premièrement au moyen de la mise en œuvre des engagements existants, y compris les objectifs et les cibles de développement durable liés à la migration, et de ceux qui ont été contractés aujourd'hui dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1); et, deuxièmement, dans le cadre de processus devant mener à l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et d'un pacte mondial sur les réfugiés.

Le Groupe a eu l'honneur de participer aux préparatifs de ce sommet et de contribuer à la rédaction des notes de cadrage destinées aux six tables rondes prévues aujourd'hui. En outre, les membres du groupe travaillent en étroite collaboration avec les groupes de travail thématiques et les équipes spéciales en vue de l'élaboration des outils et orientations relatifs à de nombreuses questions abordées dans la Déclaration de New York. Il s'agit notamment d'une note d'orientation sur l'intégration de la migration et des déplacements dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; des principes et des directives, étayés par des orientations pratiques, sur la protection des droits fondamentaux des migrants en situation de vulnérabilité dans le cadre de déplacements massifs et/ou mixtes; un manuel sur l'amélioration de la collecte et de l'utilisation des données relatives aux migrations en faveur du développement; des principes généraux et des directives opérationnelles de l'Organisation internationale du Travail concernant le recrutement et du Système international d'intégrité du recrutement de l'Organisation internationale pour les migrations.

Ce sont là des outils absolument essentiels en ce qu'ils permettront d'améliorer notre travail collectif et de mesurer l'impact de tous ces mouvements sur les femmes, les enfants, les hommes et les personnes âgées. Nos membres, individuellement et collectivement, ont

à coeur d'aider les États Membres et toutes les autres parties prenantes à trouver des solutions qui répondent aux aspirations de la Déclaration de New York. Le Groupe aborde la question de la gestion des mouvements massifs de réfugiés dans une optique humaniste, fondée sur les droits de l'homme et soucieuse des questions de parité hommes-femmes. Cela passe par la reconnaissance de l'apport culturel et économique des femmes et des filles migrantes et réfugiées aux sociétés et les traitements indignes qu'elles subissent. Cela implique également l'élaboration de politiques nationales et internationales visant spécifiquement à protéger et à défendre les droits des femmes et des filles, qui sont souvent violés de manière flagrante.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290, je donne maintenant la parole à M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

M. Fedotov (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) (*parle en anglais*) : L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) exprime sa solidarité avec tous ceux qui sont réunis ici pour promouvoir la justice et mieux protéger les femmes, les enfants et les hommes vulnérables victimes de la violence, de mauvais traitements et de l'exploitation dans le cadre des déplacements. Nous ne pouvons pas permettre que la plus grave crise des migrants et des réfugiés que l'on ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale soit exploitée par des criminels comme un créneau lucratif.

À cet égard, je me félicite de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), car elle reconnaît que les réfugiés et les migrants participant à des déplacements massifs sont exposés à des risques, et que les États doivent lutter vigoureusement contre la traite des personnes et le trafic de migrants, au moyen notamment d'une identification et d'un appui à cette fin, comme le requiert le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Avant tout, c'est une question de respect. Il faut respecter la vie humaine et reconnaître que chaque homme, femme et enfant en déplacement est une personne qui mérite, et est en droit, d'être protégée. Il faut respecter la loi et la primauté du droit : le droit pénal oblige les États à mener des enquêtes et à engager

des poursuites en cas d'infractions et accorde des droits aux victimes, y compris celles qui sont en situation irrégulière.

À ce jour, 156 pays ont érigé spécifiquement la traite des êtres humains en infraction pénale, comme l'exige le Protocole sur la traite des personnes. Si l'application du Protocole demeure problématique, 142 pays se sont engagés à faire de même pour mettre un terme au trafic de migrants. Pour que justice soit faite, il faut que les États respectent leurs propres lois. Pour que la justice bénéficie vraiment à tous, nous devons œuvrer de concert, nous partager les responsabilités et reconnaître que nous pouvons et devons faire davantage pour mettre un terme aux souffrances humaines. L'ONUDC est prêt à apporter son appui aux membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290, je donne maintenant la parole à M. Mats Granryd, Directeur général de l'organisation Global System for Mobile Communications Association, en sa qualité de représentant du secteur privé.

M. Granryd (Global System for Mobile Communications Association) (*parle en anglais*) : Je me sens tout à fait privilégié de pouvoir me joindre à tous ceux qui sont réunis ici aujourd'hui pour œuvrer de concert en vue de régler le problème urgent des mouvements massifs de réfugiés et de migrants, alors que le monde voit dans le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 sa feuille de route pour notre avenir et celui de nos enfants.

Pour ceux ici qui ne connaissent pas la Global System for Mobile Communications Association (GSMA), notre association représente près de 800 opérateurs de téléphonie mobile et environ 300 entreprises de tout l'écosystème de téléphonie mobile et des secteurs connexes. Ensemble, nos membres connectent près de 4,8 milliards de personnes dans le monde entier. La technologie mobile n'est plus considérée comme une simple technologie, mais plutôt comme un atout inappréciable permettant de fournir des services qui améliorent la vie des populations mal desservies, en alimentant les maisons en énergie solaire, en aidant les agriculteurs à améliorer leurs moyens de subsistance, en créant une infrastructure financière grâce aux transferts d'argent par téléphonie mobile et par de nombreux autres services d'importance cruciale pour le développement.

Parmi ces personnes connectées, il y a des millions de personnes qui ont été forcées de quitter leurs foyers, dont beaucoup sont victimes de violations

et de marginalisation, mais pour qui la technologie mobile est une bouée de sauvetage qui leur permet de rester en contact avec leurs familles, d'avoir accès à des informations vitales, de se retrouver dans leur nouvel environnement et de recouvrer leur dignité. Cette connectivité est si importante que nous avons constaté que les réfugiés pouvaient accorder la priorité à des installations de rechargement pour leurs téléphones mobiles ou les points d'accès par Wi-Fi par rapport à d'autres articles essentiels.

En outre, la technologie mobile et la connectivité sont également au cœur de toute intervention humanitaire, puisqu'elles permettent de fournir des ressources vitales aux populations déplacées, y compris les débours en espèces par téléphonie mobile, les services de santé numériques, les outils d'apprentissage dans les classes de réfugiés et au-delà. Le secteur de la téléphonie mobile a joué un rôle particulièrement actif à l'appui des interventions humanitaires en cas de catastrophe et de crise. La charte de connectivité humanitaire, qui a été lancée il y a 18 mois, a déjà été signée par plus de 100 opérateurs de réseaux mobiles dans plus de 75 pays. Cette charte vise à améliorer la préparation aux catastrophes, à réduire les pertes humaines et à contribuer au relèvement en garantissant l'accès des personnes touchées par la crise aux moyens de communication et aux informations.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité. Si nous voulons concrétiser cette vision d'ici à 2030, la crise du déplacement actuelle doit être notre priorité à tous. L'industrie de la téléphonie mobile, forte de son ampleur et de sa portée incomparables, est déterminée à poursuivre voire à accroître ses efforts, le cas échéant, mais nous ne pouvons pas relever le défi seuls. Nul ne le peut. Une situation inédite telle que celle à laquelle nous sommes confrontés appelle une solution systémique, avec chacun et chacune faisant sa part.

Je voudrais conclure en appelant tout un chacun – gouvernements, industrie, organisations humanitaires et individus – à œuvrer de concert pour mobiliser nos ressources collectives afin d'établir des partenariats durables qui réduiront les souffrances et préserveront la dignité de ceux qui pâtissent des crises. Ce n'est qu'alors que nous serons en mesure de transformer notre monde et de construire un avenir meilleur pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290, je donne maintenant la parole à M^{me} Eni Lestari Andayani Adi, Présidente d'International Migrants Alliance, qui va s'exprimer en tant que membre de la communauté des migrants.

M^{me} Adi (International Migrants Alliance) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole à l'Assemblée générale au nom des 244 millions de migrants de toutes les parties du monde qui ne peuvent être ici aujourd'hui.

Après des années d'incapacité de faire entendre notre voix et d'invisibilité, nous, les migrants, sommes enfin accueillis ici pour parler de notre situation. Nous sommes ceux qu'on a privé de l'avenir, des droits et des ambitions ils rêvaient. Quand j'étais jeune, je rêvais de faire des études supérieures, d'aider financièrement ma famille et de contribuer à la société. Mais de graves crises ont affecté ma famille en Indonésie ainsi que des millions d'autres personnes pauvres. Nous nous réveillons chaque jour face à une dure réalité : pauvreté qui s'aggrave, chômage, absence de possibilité de recevoir une éducation, services sociaux qui s'érodent et perte de nos terres. Comme beaucoup d'autres, je n'ai eu d'autre choix que d'accepter un emploi à l'étranger comme employée de maison immigrée pour pouvoir nourrir ma famille, rembourser la dette contractée par mes parents et envoyer mes frères et sœurs à l'école.

Toutefois, pour la majorité des personnes comme moi, la promesse d'un avenir meilleur est un leurre. Nous sommes pris au piège de la dette, de la traite et de l'asservissement, privés de nos droits humains fondamentaux. Nous sommes victimes d'abus et beaucoup d'entre nous disparaissent voire meurent. Notre rêve s'est transformé en cauchemar, un cauchemar entretenu par un système qui profite à ceux qui font de la migration leur business et qui permet aux entreprises de faire baisser les salaires. Notre avenir est sombre. Au lieu de la protection et des services que nous sommes en droit d'attendre, nous sommes laissés seuls face à nos souffrances. Nous sommes seuls au milieu d'un système qui ne reconnaît pas les droits et la dignité des migrants, qui ne nous reconnaît pas en tant que travailleurs ou personnes. Nous ne sommes qu'une main-d'œuvre bon marché, une marchandise. Notre vulnérabilité est exploitée et les politiques migratoires renforcent notre invisibilité. Nous sommes perçus comme une menace à la sécurité, et pourtant nous sommes transformés en une industrie générant des milliards, que certains

gouvernements considèrent comme une opportunité de développement.

Notre expérience est que peu importe les sacrifices consentis, la migration ne garantit pas le genre de développement qui nous permettra de rentrer chez nous vivre une vie décente. Nous avons beau travailler dur, nous ne sommes jamais reconnus comme travailleurs et êtres humains, traités dans la dignité et l'égalité.

Nous voulons être vus et entendus, pas marginalisés et exclus. Nous voulons que notre humanité soit respectée. Les migrants s'efforcent de s'organiser pour que leurs rêves deviennent réalité. Notre message est clair. Écoutez-nous. Ne parlez pas de nous sans nous. Le monde veut que nous soyons moins nombreux, mais nous nous avons besoin que le monde s'engage – en faveur de la justice, d'un développement qui ne sépare pas nos familles, d'un avenir qui fondé sur la force de la population de nos pays et non sur l'exportation et l'exploitation persistantes de ceux qui sont comme nous. Les conventions internationales sur cette question sont de simples morceaux de papier qui ne sont pas traduits en actes.

Dans deux ans, l'ONU va adopter un projet de pacte mondial sur la migration. Faisons en sorte qu'il soit concret et réalisable; dotons-le d'un cadre et d'une base appropriés et veillons à ce que son application n'engendre pas exploitation, déplacement, migration forcée, conflit ou pauvreté. Œuvrons en faveur d'un monde où il n'y aura plus de vulnérabilité, d'insécurité et d'invisibilité. En tant que personnes, en tant que travailleurs, en tant que femmes, en tant que migrants, nous sommes prêts à y parvenir. De grâce, travaillez avec nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290, je donne maintenant la parole à M. Mohammed Badran, des Bénévoles syriens aux Pays-Bas, qui va s'exprimer en tant que représentant de la société civile.

M. Badran (Bénévoles syriens aux Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je prends la parole aujourd'hui au nom de tous les jeunes réfugiés dans le monde.

Tandis que je préparais le sommet d'aujourd'hui, j'ai reçu de nombreux messages de la part de réfugiés en Europe et en Syrie voulant désespérément être entendus. Les lire tous prendrait trop de temps, mais il y a un message que je me dois de transmettre. C'est celui de Zouhir, un Palestinien vivant en Syrie, apatride

et pris au piège comme moi, sans possibilité d'échapper à la guerre. Il écrit,

« Nous vivons aux portes de l'enfer. Voilà si longtemps que nous attendons le jour où le monde entendra notre voix. J'espère que ce jour est enfin arrivé ».

Quand je suis arrivé aux Pays-Bas, j'ai vu comment même l'Europe peine à gérer le flux croissant de réfugiés. Le public nourrit beaucoup de craintes à leur égard. En tant que jeunes réfugiés, nous sommes confrontés à cette colère et à cette peur tous les jours. Les portes nous sont fermées. L'enseignement supérieur nous est refusé. Nous sommes souvent rejetés, on ne nous prend pas au sérieux et on nous sous-estime. Crise après crise, conférence après conférence, il semble que l'inaction est la seule chose dont peut convenir la communauté internationale. Si aujourd'hui les dirigeants de la planète sont incapables de trouver une solution à la crise des réfugiés et à la crise syrienne, ce sommet ne différera en rien de toutes les autres conférences.

Nous, jeunes réfugiés, mettons nos jeunes énergies au service de nos communautés, nos nouveaux foyers et ceux que nous avons laissés derrière nous. Aux Pays-Bas, avec mes amis réfugiés syriens, j'ai créé une organisation qui, en moins de deux ans, est devenue un réseau de plus de 600 bénévoles prêts à rendre la pareille et à croître. Je suis fier d'en porter le t-shirt aujourd'hui. Espérons que le sommet de ce jour sera différent, et que la communauté internationale prendra ses responsabilités à l'égard des réfugiés et conviendra d'agir sur les points suivants. D'abord, mettre fin à la violence en Syrie et protéger les civils; ensuite garantir des voies sûres pour tous les réfugiés et ne plus mettre nos vies en suspens; donner aux réfugiés les moyens de diriger des projets en faveur des réfugiés afin que nous puissions aider les nôtres; et fournir un accès à l'éducation supérieure pour tous les jeunes réfugiés afin que nous puissions rentrer chez nous et reconstruire nos maisons à l'avenir.

Mon dernier message aux personnes ici présentes est celui-ci. À notre échelle modeste, nous, les réfugiés, agissons déjà. Notre souhait est que les dirigeants du monde fassent de même.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/290, je donne maintenant la parole à M^{me} Nadia Murad Basee Taha, de l'organisation Yazda, qui est aussi Ambassadrice de bonne volonté du Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la

dignité des victimes de la traite des êtres humains, qui va s'exprimer en tant que membre de la communauté des réfugiés.

M^{me} Murad (*Yazda*) (*parle en arabe*) : J'ai survécu au génocide yézidi et je suis maintenant réfugiée. Je suis une villageoise qui s'est retrouvée arrachée à sa vie libre et pleine de rêves pour une vie en captivité, sans espoir, sous le joug de ce qu'on appelle l'État islamique. Quand ils se sont attaqués à nous, les membres de Daech ont tué les hommes et réduit les femmes en esclavage. Ils ont tué ma mère et plus de 80 autres femmes car ils n'en voulaient pas comme esclaves sexuelles. Ils ont tué six de mes frères et m'ont capturée, ainsi que plus de 6 500 femmes et enfants yézidis. Ils ont commis des crimes contre des milliers de femmes sur les marchés aux esclaves, au vu de la communauté internationale, et cela continue aujourd'hui encore. J'ai voulu mourir pour ne pas voir tous ceux que j'aime être tués, enlevés ou, au mieux, devenir réfugiés ou déplacés.

Après m'être enfuie, je me suis retrouvée déplacée au Kurdistan iraquien, où plus de 1,8 million de réfugiés vivent dans des conditions difficiles. J'ai ensuite émigré en Allemagne. Essayez d'imaginer, ne serait-ce qu'un instant, que vous êtes des réfugiés dans des camps, que vous vous demandez en permanence comment nourrir votre famille, si la pluie va emporter votre tente, et que vous ne pouvez pas offrir à vos enfants une éducation ni les emmener chez le médecin, ou que vous n'avez pas le droit de travailler et de participer à la vie en société, que vous n'avez plus la possibilité d'apprendre ou de rêver.

Savez-vous cependant quel est le plus beau jour de ma vie? Ce n'est pas aujourd'hui, jour où je me tiens devant les dirigeants des pays du monde. Les plus beaux jours de ma vie, ce sont ceux que j'ai passés avec ma famille, tandis que nous travaillions ensemble dans nos champs, ou que je passais le temps en compagnie de ma mère. Voilà les moments les plus heureux. En Grèce, j'ai rencontré de nombreux réfugiés dont la vie, la liberté et la dignité ont été anéanties. L'un d'entre eux m'a dit : « Il n'y a pas de vie pour nous ici, et nous n'avons nulle part où retourner ». Nous vivons la troisième guerre mondiale, même si on ne la nomme pas ainsi.

Aujourd'hui, je veux transmettre un message de la part de toutes les victimes et de tous les réfugiés dans le monde. En effet, en tant que dirigeants, vous devez savoir que tout ce que vous faites a des répercussions, positives ou négatives, sur la vie des gens ordinaires comme moi. C'est vous qui décidez s'il y aura la guerre ou la paix. Vous décidez de donner espoir ou d'infliger

des souffrances. Vous décidez si une autre fille comme moi, ailleurs dans le monde, pourra poursuivre sa vie simple ou si elle sera contrainte, comme moi, de vivre en subissant des souffrances, l'esclavage et le viol. Nous devons mettre fin aux guerres et accorder la première place à l'humain. Nous devons traduire en justice ceux qui ont commis des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité. Les organisations terroristes et extrémistes telles que Daech et Boko Haram sont la principale cause du déplacement de millions de personnes. Nous devons nous débarrasser de ces monstres, maintenant. Oui, maintenant.

Il ne faut pas attendre des années de négociations stériles. Pour assurer la sécurité dans les zones de conflit, nous ne devons pas fermer nos portes aux femmes et aux enfants qui ont subi de terribles souffrances. Nous devons nous tenir aux côtés des peuples persécutés. Le monde n'a qu'une seule frontière : celle de l'humanité. Nos différences à tous sont insignifiantes face à notre humanité commune. J'espère que vous n'oublierez pas, après la présente réunion, ce qu'a dit M. Zeid Ra'ad

Al Hussein. Je vous demande d'accorder la première place à l'être humain et de défendre la paix avant tout. Si les décapitations, la réduction des femmes en esclavage, le viol d'enfants et le déplacement de millions de personnes ne vous ont pas amenés à bouger, quand allez-vous le faire? La vie n'a pas été créée uniquement pour vous et vos familles. Nous voulons nous aussi avoir une vie, et nous avons le droit de la vivre.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre la dernière oratrice pour la séance d'ouverture de la réunion plénière de haut niveau. Comme les membres le savent, conformément à la résolution 70/290, la présente réunion de haut niveau comprend une séance plénière, six tables rondes interactives multipartites et une séance plénière de clôture. La séance plénière commencera immédiatement après la présente séance d'ouverture et se tiendra simultanément dans la salle du Conseil économique et social et dans la salle du Conseil de tutelle.

La séance est levée à 9 h 45.